



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 21 février 2019

n° 027-19 C

Objet : RD - Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2019 sur le budget annexe Transports

- date de convocation le 15 février 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-et-un février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Muriel Jeandet - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Emmanuelle Andrevon

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Coendoz à Jérôme Esquevin - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Marie-José Dussauge à Sylvie Koska - de Jean-Pierre Fressoz à Annick Bonniez - de Pierre Hemar à Xavier Dullin - de Delphine Julien à Patrick Roulet - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Benoît Cerino - de Dominique Pommat à Bernard Januel - de Walter Sartori à Driss Bourida

- conseillers excusés : 12

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Maryse Fabre - Philippe Gamen - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Marie Perrier - Benoît Perrotton

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 21 février 2019

délibération n° 027-19 C

objet **RD - Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2019 sur le budget annexe Transports**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, indique que les budgets primitifs 2019 doivent votés en mars 2019.

Il est proposé de recourir au mécanisme d'ouverture anticipée de crédits d'investissement tel que prévu à l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales permettant d'engager, de mandater et de liquider l'ensemble des dépenses d'investissement du budget annexe Transports uniquement avant le vote du budget, hors remboursements d'emprunt, et dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'année 2018.

Chapitre	Crédits Ouverts 2018	Ouverture anticipée à hauteur de 25%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	578 252,00	144 563,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 288 835,00	1 572 208,75
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	219 632,00	54 908,00
TOTAL	7 086 719,00	1 771 679,75

Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances du 12 février 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'ouverture anticipée des crédits d'investissement sur le budget annexe Transports dès le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à l'adoption du budget primitif.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 027-19 C

Objet de l'acte : RD - Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2019 sur le budget annexe Transports

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 21 février 2019

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190221-lmc1H21614H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21614H1

Date de transmission en Préfecture : 01 mars 2019

Date de réception en Préfecture : 01 mars 2019